Mansartis Amérique ISR – Rapport de gestion au 31 décembre 2024

OPCVM relevant de la Directive Européenne 2009/65/CE

1. OBJECTIF DE GESTION

Le FCP met en œuvre une gestion active. Il a pour objectif sur un horizon d'investissement de 5 ans, la recherche d'une performance de long terme, à travers une gestion discrétionnaire dans l'univers des entreprises cotées sur le marché du continent américain et majoritairement aux Etats-Unis. A cet objectif, est associée une démarche de nature extra financière, à travers une gestion ISR, intégrant des critères ESG (Environnement, Sociaux et de Gouvernance) de manière systématique et discriminante

2. INDICATEUR DE REFERENCE

Le FCP n'a pas d'indice de référence. Aucun indice ne reflète la gestion du fonds. Toutefois, à titre indicatif, le FCP pourra être comparé, a posteriori, à l'indice suivant : Standard & Poor's 500 (en euro et dividendes réinvestis) Cet indice est représentatif des principales capitalisations boursières du marché américain.
La performance du FCP peut donc s'éloigner de la performance de l'indice.

3. AVIS RELATIF A SFDR ET A LA TAXONOMIE

Le FCP fait la promotion de caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 qui porte sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« Règlement SFDR »).

Le FCP prend en compte les incidences négatives des investissements sur les facteurs de durabilité. A ce titre Mansartis publiera un rapport annuel sur les indicateurs dans la limite des données disponibles. . Plus d'informations sur la politique de prise en compte des principales incidences

négatives en matière de durabilité sont consultables en suivant le lien : https://www.mansartis.com/assets/files/Politique_PAI.pdf

Par ailleurs, à la date de la dernière mise à jour du prospectus, la stratégie mise en œuvre dans le Fonds n'est pas en mesure de prendre en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental ; et ne s'engage donc pas sur un alignement minimum du portefeuille du fonds avec le Règlement Taxonomie. Par conséquent, l'alignement minimum du fonds à la Taxonomie est de 0%.

Avertissement : Le principe consistant à ne pas « causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

4. STRATEGIE D'INVESTISSEMENT

Le FCP fait l'objet d'une gestion active.
La sélection de titres est le reflet des convictions et des anticipations du gérant. Il met en œuvre une stratégie de sélection de titres. La priorité est donnée aux valeurs affichant une croissance forte et durable, une structure financière saine, des dirigeants qualifiés et ayant une stratégie claire selon l'analyse de la SGP. L'analyse des valeurs dans lesquelles le FCP est investi s'appuie sur une analyse financière puis extra-financière par l'intégration de critères ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance).

La gestion ESG de Mansartis repose sur une intégration des principes ESG (Environnement, Social, Gouvernance,) à chaque étape du processus de gestion.

La première étape est la détermination de l'Univers investissable qui repose sur une approche d'exclusion. La deuxième étape, est la sélection de titres intégrant l'analyse financière et ESG de chaque société dans laquelle le FCP est investi.

- La politique d'exclusion intègre des critères financiers (flottant, couverture) et des critères extra-financiers : le domaine d'activité (charbon, armement, addictions...) et le niveau de controverse. Une controverse résulte de l'exposition de l'entreprise à des accidents ou des situations qui ont un impact sur sa réputation, l'environnement ou la société civile. Ces controverses sont évaluées sur une échelle croissante de 0 à 5, 5 étant le niveau le plus élevé. Les émetteurs ayant un niveau de controverse 5 sont exclus de l'Univers d'investissement.

- Pour sa sélection de titres, le FCP met en œuvre une gestion financière axée sur l'analyse de la croissance de la société et de ses impacts sur l'équilibre financier puis sur une analyse extra-financière par l'intégration des critères ESG. Dans le cadre de son analyse ESG des valeurs, Mansartis s'appuie sur la recherche externe d'une agence de notation reconnue qui analyse les risques en matière de durabilité susceptibles d'avoir un impact sur la valorisation des entreprises. Afin d'effectuer cette analyse, elle a défini des enjeux matériels afin de matérialiser l'évaluation du risque ESG. La méthodologie est basée sur une approche par le risque en cherchant à évaluer dans quelle mesure l'entreprise et notamment sa gouvernance parvient à

atténuer ces risques ESG par la mise en place et le suivi de politique RSE, d'engagement et d'outils appropriés. La notation finale est donc la note de risque résiduel auquel est exposé une entreprise. La notation ESG finale est donc une note de risque allant de 0 à 100, 0 représentant un niveau de risque ESG nul, et 100 un niveau de risque ESG maximum.

-
- Exemples d'enjeux matériels analysés permettant d'établir la notation ESG des émetteurs : éthique des affaires, impacts environnementaux des produits et services, santé et sécurité des collaborateurs, sécurité et confidentialité des données…

Au niveau de la construction du fonds, e gérant, suit une approche « best in universe » et devra obtenir une notation globale de risque ESG de son portefeuille inférieure à celle de son univers d'investissement, en excluant dans le calcul 20% des entreprises les moins bien notées. Le FCP devra à tout moment répondre à ces contraintes d'investissement, pour ce faire, le respect des critères sera suivi quotidiennement par l'outil de risque Mansartis.

Par ailleurs, pour s'assurer que l'OPC répond aux exigences ISR, 90% au moins des titres du portefeuille doivent faire l'objet d'une analyse du risque ESG en pourcentage de l'actif net hors liquidités.

Le portefeuille doit battre l'univers investissable sur deux indicateurs de durabilité :
- Intensité carbone : l'objectif est d'avoir une surperformance du portefeuille par rapport à son univers investissable avec un taux de couverture minimum de 90% ;
- La capacité à générer de l'emplois : l'objectif est d'avoir une surperformance du portefeuille par rapport à son univers investissable avec un taux de couverture minimum de 70%.

5. CHANGEMENTS SUBSTANTIELS INTERVENUS AU COURS DE L'ANNEE

La parts I, réservées aux établissements de crédit, aux entreprises d'investissement , aux entreprises d'assurance et aux mutuelles ainsi qu'aux filiales de ces entreprises désignées par la SGP a été créé le 1er juillet 2024.
La parts , réservée à des intermédiaires financiers et / ou aux distributeurs désignés par la SGP a fait l'objet d'un regroupement avec la part C le 25/10/2024.

6. POLITIQUE D'INVESTISSEMENT DE L'ANNEE

Sur un an, le fonds Mansartis Amérique ISR affiche une performance positive de 25,6% pour la part C versus 32,4% pour le S&P 500 € NR. La performance des actions américaines est d'autant plus remarquable en 2024 qu'elle fait suite à une croissance déjà consistante en 2023, portant le rebond à plus de 50% en deux ans. Si la thématique de l'intelligence artificielle constitue le principal moteur de la performance des marchés, expliquant à une très forte concentration sur quelques valeurs, ce rebond intervient dans un contexte de reprise des profits, de normalisation de l'inflation et de l'emploi, de résistance de la consommation et de l'investissement.
Malgré la brutale remontée des taux d'intérêts à plus de 5% l'année précédente, les Etats-Unis ont encore évité la récession. Les faillites d'entreprises sont restées faibles et la croissance économique s'est maintenue en expansion à +2,8% en 2024. Les marges des entreprises ont résisté et se sont même améliorées, retrouvant leurs niveaux records de 2021, tandis que la croissance des bénéfices

par action, dans un premier temps concentrée sur quelques grandes valeurs, s'est progressivement étendue au-delà, notamment en fin d'année.
Certes, les échéances des crédit d'immobilier commercial constituent un point de vigilance, de même que l'endettement public dont les niveaux records sont alourdis d'une charge de la dette qui dépasse le budget de la Défense ou Medicare, mais l'économie américaine peut encore compter sur la consommation et l'investissement des entreprises.
Si le consommateur américain a beaucoup souffert de l'inflation, notamment les classes populaires dont les taux de crédit de carte bancaire sont élevés, le plein emploi et les hausses de salaires parviennent à compenser les pertes de pouvoir d'achat. Les 20% des américains les plus riches, qui représentent environ 40% de la consommation, avaient sécurisé des crédits immobiliers à des niveaux fixes très bas. Ils jouissent de valorisations de leur patrimoine immobilier et financier élevés tandis que leurs revenus d'épargne sont mieux rémunérés. Les entreprises, dans l'ensemble assez peu endettées, bénéficient encore de conditions de financement historiquement bonnes.
La Fed a débuté son assouplissement mi -mai, dans un environnement d'expansion économique, celle-ci n'est pas incitée à baisser drastiquement ses taux tant qu'elle ne voit pas l'inflation descendre vers son objectif de 2%. Au contraire, à vouloir aller trop vite, la Fed prendrait le risque de relancer un cycle, notamment immobilier, susceptible de relancer le risque l'inflation alors que l'économie de l'exige pas encore.
Dans ce contexte, la gestion a adapté sa stratégie à travers plusieurs phases. Dans les premiers mois, le marché continuait de progresser sur des perspectives de baisses de taux favorables non seulement aux secteurs technologiques à hauts multiples de valorisation mais aussi aux secteurs plus cycliques susceptibles de bénéficier de l'assouplissement monétaire. Notre approche, assez prudente, a consisté à prendre des profits après le rallye fin 2023/début 2024, sur des très bonnes performances dans la technologie tandis que nous renforcions d'autres convictions sur des points d'entrée attractifs, dans la santé notamment.
La stratégie s'est montrée plus opportuniste au printemps à la faveur d'une volatilité offrant plus d'occasions d' initier ou de renforcer des convictions de long terme et sur des valeurs très en phase avec notre processus.
C'est ainsi que nous avons pu, dans l'automobile, réaliser un arbitrage intéressant en initiant une position en Tesla et en vendant Aptiv. Nous avons également initié une ligne en Airbnb et renforcé Zoetis et Keysight à des niveaux attractifs. En mai, la brutale correction du secteur logiciels, en lien avec une perte de repères du marché sur la capacité des leader à tirer parti de l'intelligence artificielle et à conserver leurs avantages concurrentiels nous a offert l'opportunité de renforcer Salesforce et Service Now.
La volatilité s'est fortement accrue durant l'été et notamment pendant la période de résultats. L'incertitude sur la trajectoire du cycle économique et sur la politique monétaire ont contribué à provoquer une forte rotation des leaders technologiques et notamment des semi-conducteurs vers les valeurs financières et cycliques. Durant cette phase, nous avons exploité la volatilité pour initier une position en Qualcomm et poursuivre notre construction de position sur Airbnb, tout en procédant à quelques renforcement opportunistes dans le souci d'améliorer la note ESG globale du portefeuille et en privilégiant des valorisations raisonnables. A l'inverse nous avons cédé Nike et pris des bénéfices sur United Rentals.
Le dernier trimestre a été marqué par l'élection de Donald Trump qui, dans un contexte de publications de résultats par ailleurs positif, a stimulé un rallye boursier, les investisseurs saluant des perspectives de fiscalité et de réglementation plus favorables au secteur privé. Ce contexte nous a amené en fin d'année à privilégier des valeurs de moyenne capitalisation leaders dans leur métiers et exposées au dynamisme de l'économie domestique comme Pool Corporation et Strategic Education. A cette période, Marvell Technologies, après un excellent parcours boursier, a été cédé.
Sur l'année, les secteurs ayant contribué positivement à la performance relative ont été :

· La consommation discrétionnaire notamment avec Tesla, Amazon et TJX.

· Les communications avec Netflix et Alphabet

En revanches, ceux ayant le moins contribué à la performance relative ont été :

· La technologie avec notamment les sous performances de Synopsys, Roper Technologies, Applied Materials et Keysight technologies tandis que Adobe et Littelfuse ont contribué négativement et que Broadcom, l'une des meilleures performances du S&P 500 était absent du portefeuille.

· La santé, à cause de l'absence de Eli Lily et la sous performance de Cigna, Danaher et Agilent.

· Notre absence d'exposition aux banques & assurances.

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs

7. COUT ET TAUX DE ROTATION

Taux de rotation : 9,72%
Cout de rotation : 285 773€

8. INSTRUMENTS GERES PAR LA SOCIETE DE GESTION ET DETENUS PAR LE FONDS

Néant

9. PROCEDURE DE SELECTION DES INTERMEDIAIRES

La société de gestion a sélectionné des intermédiaires qui ont été validés lors du comité du 2 juillet et du 4 décembre 2024 conformément à la procédure « sélection des brokers » (disponible sur demande).

10. FRAIS D'INTERMEDIATION

Le compte rendu relatif aux frais d'intermédiation est disponible sur le site internet la société www.mansartis.com

11. INSTRUMENTS EMIS PAR LA SOCIETE DE GESTION

Néant.

12. RISQUE GLOBAL

Le risque global est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.

13. EXERCICE DE LA POLITIQUE DE VOTE

Mansartis exerce les droits de vote attachés aux titres présents dans les OPC qu'elle gère A cet effet Mansartis s'appuie sur la politique formalisée par ISS intitulée « Sustainability Policy ».

Les lignes directrices de cette politique mettent l'accent sur la pérennité et la valorisation à long terme des entreprise grâce à la promotion des meilleurs pratiques de gouvernance et la prise en compte des enjeux Environnementaux et Sociaux.
Conformément à sa politique globale d'engagement Mansartis cherchera toujours à exercer ses droits de vote pour l'ensemble des titres détenus dans les OPC sous gestion quelle que soit la zone géographique (à l'exception des cas décrits ci-dessous) et le seuil de détention des titres.
Toutefois, dans l'intérêt des porteurs, Mansartis se réserve la possibilité de ne pas exercer son droit de vote. Par exemple, afin de s'assurer de la maitrise totale de la liquidité des OPC sous gestion.
Mansartis ne votera a priori pas aux Assemblées Générales pour lesquelles des procédures de blocage de titre sont implémentées. Dans la cadre du marché Suisse où ces procédures sont fréquentes, le gérant décidera, de façon discrétionnaire, s'il souhaite exercer les droits de vote attachés aux titres détenus dans les fonds, mais pour 80% maximum des droits. Par ailleurs,
Mansartis s'abstiendra dans le cas où des procédures trop complexes de POA (Power of Attorney) seraient nécessaires pour exercer son droit de vote.

Les modalités complètes de la procédure de vote sont disponibles sur le site internet www.mansartis.com. Le rapport annuel sur l'exercice des droits de vote est disponible sur demande au siège de Mansartis.

14. INFORMATION SUR LES TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE

- Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace de portefeuille ;
- Identité des contreparties à ces techniques ;
- Type et montant des garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie ;
- Revenus découlant de ces techniques pour l'exercice comptable et frais opérationnels directs et indirects occasionnés.

Sur l'exercice, le FCP n'a pas eu recours à ces techniques.

14. REMUNERATIONS

La politique de rémunération est conçue en accord avec les règles européennes et nationales en matière de rémunération et de gouvernance Elle est mise en place pour répondre à la position AMF 2013-24 et est conforme à la directive AIFM à laquelle est soumis Mansartis Gestion depuis janvier 2014.

La politique de rémunération promeut une gestion des risques efficace ; elle n'encourage pas la prise de risque excessive. Elle est en accord avec les objectifs et les intérêts des gestionnaires, des OPC gérés et des investisseurs des OPCVM afin d'éviter les conflits d'intérêts.

La politique de rémunération encadre la rémunération variable éventuelle de l'ensemble du personnel. Elle tient compte de la performance individuelle, de la situation économique et des résultats de Mansartis Gestion. L'évaluation de la performance individuelle intègre des critères quantitatifs et qualitatifs et s'appuie sur une vision long-terme et structurée au mieux des intérêts des clients et pour le bénéfice de toutes les parties prenantes.

La politique de rémunération s'applique à l'ensemble du personnel bien que ces dispositions visent principalement les collaborateurs qui ont une influence significative sur le profil de risque des OPC ou des mandats qu'ils gèrent.

Structure de la rémunération

Les composantes principales de la rémunération de l'ensemble des collaborateurs et associés de Mansartis sont :

- Une rémunération fixe, salaires et avantages
- Une rémunération variable

La rémunération fixe représente une part suffisamment élevée de la rémunération globale afin de conserver toute latitude pour le paiement ou non d'une rémunération variable.

La rémunération variable est principalement dépendante de la performance individuelle. Cette performance individuelle est évaluée via des critères quantitatifs (financiers) et des critères qualitatifs (non-financiers). Le processus d'évaluation est conduit par le responsable hiérarchique direct, sous la responsabilité du Président. Pour les managers d'activité, le processus d'évaluation est conduit par le Président. Pour le Président, toute évolution de la rémunération doit être discutée et approuvée en Conseil d'Administration.

Par ailleurs, Mansartis Gestion a mis en place un accord d'intéressement d'entreprise auquel la société consacre 18% de son résultat net, la moitié de l'enveloppe est affectée au prorata du nombre de salariés et la moitié au prorata du salaire fixe perçu.

Règles applicables à la rémunération

Pour l'ensemble des salariés et associés de Mansartis Gestion, dès que la rémunération variable dépasse un seuil, fixé par l'Autorité des Marchés Financiers, au moins 50% de cette rémunération est reporté pendant une durée qui ne peut être inférieure à 3 ans. Sur une période de trois ans, le report de la rémunération variable d'une année donnée sera fractionné par tiers.

La part reportée de la rémunération est indexée sur la valeur des parts d'OPC gérés par Mansartis Gestion. L'indice sous-jacent à cette indexation reflète l'aspect collectif des performances de gestion des OPC gérés par Mansartis Gestion. Il est fixé par le Président.

La rémunération variable, pour sa part reportée, pourra être ajustée l'année de son paiement en fonction de la situation financière de Mansartis Gestion et des performances opérationnelles du salarié concerné. L'indexation à un panier d'OPC gérés par Mansartis Gestion peut résulter, en cas de performances négatives des OPC sous-jacents, en une revue à la baisse de la part reportée de la rémunération variable.

Pour le Président, la part variable de la rémunération suit les mêmes mécanismes de report. Toute modification de rémunération du Président (de montant pour la partie fixe ou de mode de calcul pour la partie variable) est discutée et approuvée en Conseil d'Administration

Rémunération par catégorie de personnel

Le tableau ci-dessous précise, par catégorie de personnel, comment est allouée la rémunération totale des collaborateurs de la société de gestion

	Nombre de salariés	Rémunération totale (en EUR)	Rémunération fixe versée (en EUR)	Rémunération variable versée (en EUR)
Ensemble des collaborateurs	25	2 228 970	1 693 466	535 504
Dont personnel identifié	12	1 513 547	1 042 230	471 316

Les chiffres se rapportent à l'année civile 2024.

Mansartis

Mansartis Amérique ISR – Annexe

OPCVM relevant de la Directive Européenne 2009/65/CE

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphe 1, 2 et 2 bis, du règlement (EU) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du Règlement (EU) 2020/852

Identifiant d'entité juridique : 969500I31RRC5VIGII84

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause pas de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **Taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durable sur le plan environnemental. Ce règlement n'établit pa de liste d'activités économiques durable sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement aligné à la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

☐ **Oui**	☒ **Non**
☐ Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental:** ___%	☒ Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de **77,8 %** d'investissement durable.
☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☒ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
	☒ avec un objectif social
☐ Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social** : ___%	☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elle été atteintes ?

Quelle a été la performance des indicateurs de durablité ? au 31.12.2024:

Indicateurs de durabilité de l'OPC	Résultat du fonds	Résultat de l'univers d'investissement
Sociétés signataires du Pacte Mondial de l'ONU	33%	33%
Exigences sociales envers les fournisseurs	82%	73%
Capacité à générer de l'emploi	9%	8%
Politique environnementale certifiée	34%	22%
Intensité carbonne	718	1083
Indépendance des directeurs au CA	81%	81%
Programme de réduction de GES	71%	55%

Afin de respecter les exigences du label, le portefeuille doit battre l'univers investissable sur deux indicateurs :

- Intensité carbone : l'objectif est d'avoir une surperformance du portefeuille par rapport à son univers investissable avec un taux de couverture minimum de 90%.

- Programme de réduction de GES: l'objectif est d'avoir une surperformance du portefeuille par rapport à son univers investissable avec un taux de couverture minimum de 70%

…et par rapport aux périodes précédentes ?:

Indicateurs de durabilité de l'OPC	Résultat du fonds	Résultat de l'univers d'investissement	Résultat du fonds	Résultat de l'univers d'investissement
	2022		2023	
Sociétés signataires du Pacte Mondial de l'ONU	23%	25%	27%	31%
Exigences sociales envers les fournisseurs	82%	78%	91%	85%
Système de protection et de santé de bon niveau	10,3%	7,6%	11%	9%
Politique environnementale certifiée	32%	20%	31%	19%
Intensité carbonne	235	242	140	154
Indépendance des directeurs au CA	85%	84%	85%	85%
Programme de réduction de GES			63%	21%

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?

Afin d'être considérées comme durables, les sociétés doivent avoir les meilleures pratiques environnementales ou sociales, telles qu'évaluées par notre prestataire. C'est-à-dire, seules les sociétés considérées comme ayant un risque E ou S négligeables ou faibles (inférieur à 8).

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Les sociétés considérées comme durables ne devront pas avoir de controverses fortes ou sévères (niveau 4 et 5) sur le plan environnemental et social, ainsi qu'une note de risque E ou S élevée ou sévère (supérieure à 12) selon l'échelle de notre prestataire.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

La prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité sont réalisées à travers le déploiement d'un processus d'investissement responsable propre à Mansartis Gestion autour de 4 axes :

- L'exclusion d'activités identifiées comme incompatibles avec le respect des personnes et de l'environnement.

- L'intégration dans l'évaluation de la note de risque ESG par notre prestataire Sustainalytics® de la manière dont les entreprises gèrent entre autres les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité. L'objectif des fonds Mansartis étant de surperformer l'univers investissable en termes de note de risque ESG.

- L'évaluation, le suivi et des objectifs de surperformance d'indicateurs de durabilité au niveau de nos portefeuilles.

- Une politique d'engagement et de vote qui vise à inciter les entreprises à améliorer leurs pratiques autour des grands enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Oui. Afin d'évaluer la conformité des sociétés au Pacte Mondial de l'ONU et aux Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, Mansartis se base sur le fournisseur de données Factset. Factset examine plus de 200,000 sources de données publiques de plus de 120 pays différents pour identifier des potentielles violations ; et classifie ces violations selon leur gravité, analysées sur la base de trois critères qualitatifs : l'ampleur de la violation, l'étendue de la violation et l'habileté à remédier à la violation sur une échéance de cinq ans. Un score global de 3 points ou plus classifiera la violation comme "grave", identifiant

ainsi la société comme responsable et en breach. Les sociétés considérées en violation selon l'analyse de Factset sont exclues de l'univers investissable.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistent à "ne pas causer de préjudice important" en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devrait pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à ne « pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'union européenne en matière d'activités économiques durable sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Mansartis

Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les pincipales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

INDICATEURS LIES A L'ENVIRONNEMENT	UNITE DE MESURE	INDICATEURS PORTEFEUILLE	SOURCE
1. Émissions de GES	Scope 1 (tCO2eq)	795	Trucost
Emissions GES Scope 2	Scope 2 (tCO2eq)	559	Trucost
Emissions GES Scope 3	Scope 3 (tCO2eq)	6571	Trucost
Emissions GES Total Scope	Total Scope 1 + 2 + 3 (tCO2eq)	7903	Trucost
2. Empreinte carbone	Total Scope 1 + 2 + 3 (tCO2eq/EURm)	63	Trucost
3. Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	Total Scope 1 + 2 + 3 (tCO2eq/EURm)	230	Trucost
4. Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part des investissement (%)	0.0%	SBTi
5. Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable	Consommation d'énergie non renouvelable (%)	54.4%	Sustainalytics
	Production d'énergie non renouvelable (%)	26.5%	Sustainalytics
6. Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique	Agriculture, sylviculture et pêche (GWh/EURm)		Sustainalytics
	Construction (GWh/EURm)		Sustainalytics
	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné (GWh/EURm)		Sustainalytics
	Industries manufacturières (GWh/EURm)	0.2	Sustainalytics
	Industries extractives(GWh/EURm)		Sustainalytics
	Activités immobilières(GWh/EURm)	0.0	Sustainalytics
	Transports et entreposage (GWh/EURm)		Sustainalytics
	Production et distribution d'eau; assainissement, gestion des déchets et dépollution (GWh/EURm)		Sustainalytics
	Commerce de gros et de détail; réparation de véhicules automobiles et de motocycles (GWh/EURm)	0.1	Sustainalytics
7. Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité	Part des investissement (%)	4.8%	Sustainalytics
8. Rejets dans l'eau	(t/EURm)		Sustainalytics
9. Déchets dangereux et de déchets radioactifs	(t/EURm)	0	Sustainalytics

INDICATEURS SOCIAUX ET DE GOUVERNA	UNITE DE MESURE	INDICATEURS PORTEFEUILLE	SOURCE
10. Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	Part des investissement (%)	0.0%	Sustainalytics
11. Absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Part des investissement (%)	57.2%	Sustainalytics
12. Écart de rémunération entre hommes et femmes	(%)	21.8%	Sustainalytics
13. Mixité au sein des organes de gouvernance	(% de femme)	33.9%	Sustainalytics
14. Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes	Part des investissement (%)	0.0%	Sustainalytics

INDICATEURS ADDITIONNELS CHOISIS PA	UNITE DE MESURE	INDICATEURS PORTEFEUILLE	SOURCE
Investissements dans des sociétés n'ayant pas pris d'initiatives pour réduire leurs émissions de carbone	Part des investissement (%)	29.3%	SBTi
Utilisation et recyclage de l'eau	Part de l'eau recyclée (%)	10.7%	Sustainalytics

Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir au 31.12.2024

Investissements les plus importants	Secteur	En % des investissements effectués	Pays
Airbnb Inc	C. discrétionnaire	6.4%	Etats-Unis
Qualcomm	Technologie	6.2%	Etats-Unis
Pool Corp	C. discrétionnaire	5.1%	Etats-Unis
Tesla	C. discrétionnaire	5.0%	Etats-Unis
Strategic Education	C. discrétionnaire	4.4%	Etats-Unis
Microsoft	Technologie	4.1%	Etats-Unis
Alphabet A	Services de Communication	4.0%	Etats-Unis
Zoetis	Santé	4.0%	Etats-Unis
Nvidia	Technologie	3.8%	Etats-Unis
Prologis	Immobilier	3.8%	Etats-Unis
Salesforce	Technologie	3.4%	Etats-Unis
ServiceNow	Technologie	2.9%	Etats-Unis
Amazon	C. discrétionnaire	2.9%	Etats-Unis
Applied Materials	Technologie	2.8%	Etats-Unis
Apple 1,375% mai 29	Technologie	2.6%	Etats-Unis

Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

Au 31.12.2024, **77.8%** du produit financier était investi en investissement durable.

Quelle était l'allocation des actifs ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques

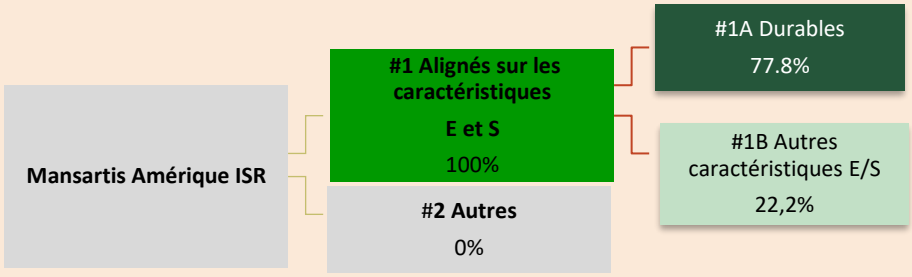

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S comprend :

- La sous-catégorie #1A Durables couvrant les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux ;
- La sous-catégorie #1B Autres caractéristiques E/S couvrant les investissements alignés sur les **caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables**.

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035.
En ce qui concerne **l'énergie nucléaire,** les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions

- ***Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?***

Secteurs	En % des investissements effectués
Technologie	34.0%
Consommation discrétionnaire	27.0%
Santé	13.6%
Services de Communication	6.8%
Industrie	6.7%
Matériaux	3.9%
Immobilier	3.8%
Consommation non-durable	2.2%
Finance	2.0%

Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient ils alignés sur la taxinomie de l'UE

- ***Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ?***

☐ Oui :

☐ Dans la gaz fossile ☐ Dans l'énergie nucléaire

☒ Non

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :
- du **chiffre d'affaires** pour refléter le caractère écologique actuel des sociétés bénéficiaires des investissements ;
- des **dépenses d'investissement (CapEx)** pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, ce qui est pertinent pour une transition vers une économie verte ;
- des dépenses d'exploitation (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.

Les graphiques ci-dessous font apparaitre en vert le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souverraines sur la taxinomie, le 1er graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le 2e graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligaions souveraines.

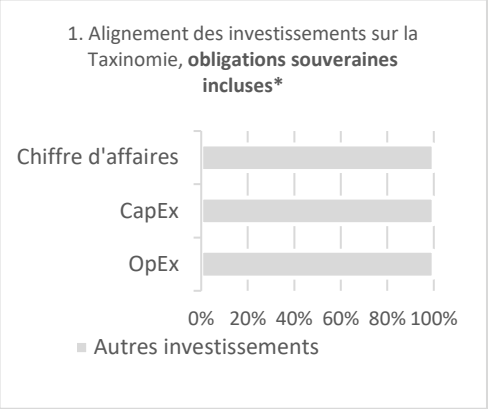

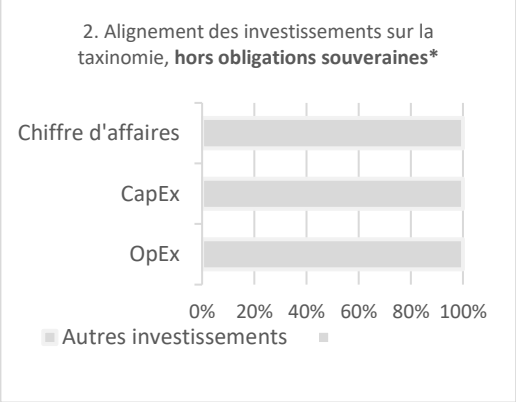

**Aux fins de ces graphiques, les obligations souverainnes comprennent toutes les expositions souveraines.*

Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Au 31 décembre 2024, le produit financier n'est pas en mesure de publier de part d'investissements dans des activités transitoires et habilitantes, faute de publication des données par les sociétés.

Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?

Au 31 décembre 2024, le produit financier ne peut pas publier de pourcentage d'alignement sur la taxinomie, faute de publication des données par les sociétés.

Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.

Quelle était la proportion d'investissement durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Au 31 décembre 2024, la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE représente 46,2% de l'actif net.

Quelle était la part d'investissement durable sur la plan social?

La part d'investissement durable sur le plan social est de **29,3%.**

Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie "autres", quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquauent-elles à eux ?

Les investissements dans la catégorie « autre » correspondent aux valeurs non couvertes par notre prestataire de données extra-financières.

Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Au cours de la période, l'équipe s'est efforcée d'appliquer une gestion active en matière d'ESG dans le souci d'aligner l'amélioration de la note globale du portefeuille avec la stratégie de gestion. Parmi nos achats de 2024, Pool Corporation figure parmi les 5 meilleures valeurs du portefeuille tandis que Keysight Technologies a été également renforcé. En dehors, de Danaher, les valeurs les mieux notées du portefeuille à fin 2024 ont toutes été introduites ou renforcées en 2023 et 2024. A l'inverse, Costco et Amazon, les 2 valeurs les moins bien notées, ont été allégées.

Top 5 - Note ESG	
Danaher	8,5
Keysight Technologies	8,9
Prologis	10,9
Pool Corp	10,9
Avery Dennison	11,0

Concernant le degré d'intensité Carbone, on notera que parmi les 5 valeurs les mieux notées, 3 ont été achetées et renforcées aux cours au cours des années 2023 et 2024. Les 3 valeurs les moins bien notées compte tenu de leur exposition

sectorielle ont également été celles ayant connu les plus fortes améliorations en 2024.

Top 5 - Intensité Carbone	
The Cigna Group	22,4
Prologis	22,8
Visa	23,9
ServiceNow	25,7
Veeva Systems	28,3

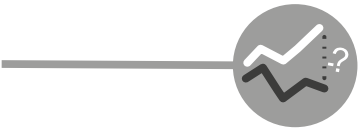

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

- ***En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?***

  Non applicable

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?***

  Non applicable

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?*** Non applicable

  Non applicable

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?***

  Non applicable

MANSARTIS AMERIQUE ISR

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2024

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2024

MANSARTIS AMERIQUE ISR
OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE FONDS COMMUN DE PLACEMENT
Régi par le Code monétaire et financier

Société de gestion
MANSARTIS GESTION
8, place Vendôme
75001 PARIS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement MANSARTIS AMERIQUE ISR relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie *« Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels »* du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 30/12/2023 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le changement de méthodes comptables exposé dans l'annexe aux comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur- Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique
Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Frédéric SELLAM

2025.04.16 17:58:52 +0200

Bilan Actif au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Immobilisations corporelles nettes	**0,00**
Titres financiers	
Actions et valeurs assimilées (A)	**127 369 800,17**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	127 369 800,17
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Obligations convertibles en actions (B)	**0,00**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Obligations et valeurs assimilées (C)	**0,00**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Titres de créances (D)	**0,00**
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	**0,00**
OPCVM	0,00
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	0,00
Autres OPC et fonds d'investissements	0,00
Dépôts (F)	**0,00**
Instruments financiers à terme (G)	**0,00**
Opérations temporaires sur titres (H)	**0,00**
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	0,00
Créances représentatives de titres donnés en garantie	0,00
Créances représentatives de titres financiers prêtés	0,00
Titres financiers empruntés	0,00
Titres financiers donnés en pension	0,00
Autres opérations temporaires	0,00
Prêts (I) (*)	**0,00**
Autres actifs éligibles (J)	**0,00**
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	**127 369 800,17**
Créances et comptes d'ajustement actifs	**33 920,95**
Comptes financiers	**3 237 279,58**
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	**3 271 200,53**
Total de l'actif I+II	**130 641 000,70**

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Bilan Passif au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Capitaux propres :	
Capital	106 744 052,70
Report à nouveau sur revenu net	0,00
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	0,00
Résultat net de l'exercice	23 599 477,56
Capitaux propres I	**130 343 530,26**
Passifs de financement II (*)	**0,00**
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	**130 343 530,26**
Passifs éligibles :	
Instruments financiers (A)	**0,00**
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00
Opérations temporaires sur titres financiers	0,00
Instruments financiers à terme (B)	**0,00**
Emprunts (C) (*)	**0,00**
Autres passifs éligibles (D)	**0,00**
Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)	**0,00**
Autres passifs :	
Dettes et comptes d'ajustement passifs	297 470,44
Concours bancaires	0,00
Sous-total autres passifs IV	**297 470,44**
Total Passifs : I+II+III+IV	**130 641 000,70**

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Revenus financiers nets	
Produits sur opérations financières :	
Produits sur actions	513 350,66
Produits sur obligations	0,00
Produits sur titres de créances	0,00
Produits sur parts d'OPC	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00
Produits sur opérations temporaires sur titres	0,00
Produits sur prêts et créances	0,00
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	0,00
Autres produits financiers	98 586,32
Sous-total produits sur opérations financières	**611 936,98**
Charges sur opérations financières :	
Charges sur opérations financières	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00
Charges sur opérations temporaires sur titres	0,00
Charges sur emprunts	0,00
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	0,00
Charges sur passifs de financement	0,00
Autres charges financières	0,00
Sous-total charges sur opérations financières	**0,00**
Total revenus financiers nets (A)	**611 936,98**
Autres produits :	
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance	0,00
Autres produits	0,00
Autres charges :	
Frais de gestion de la société de gestion	-1 830 756,79
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	0,00
Impôts et taxes	0,00
Autres charges	0,00
Sous-total autres produits et autres charges (B)	**-1 830 756,79**
Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)	**-1 218 819,81**
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	**-64 947,36**
Sous-total revenus nets I = (C+D)	**-1 283 767,17**
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :	
Plus ou moins-values réalisées	4 304 733,46
Frais de transactions externes et frais de cession	-288 459,07
Frais de recherche	0,00
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	0,00
Indemnités d'assurance perçues	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	0,00
Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)	**4 016 274,39**
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)	**422 874,44**
Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)	**4 439 148,83**

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :	
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	18 439 061,81
Ecarts de change sur les comptes financiers en devises	386,16
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	0,00
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	0,00
Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)	**18 439 447,97**
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)	**2 004 647,93**
Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)	**20 444 095,90**
Acomptes :	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)	0,00
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)	0,00
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)	**0,00**
Impôt sur le résultat V (*)	**0,00**
Résultat net I + II + III + IV + V	**23 599 477,56**

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Annexe des comptes annuels

A. Informations générales

A1. Caractéristiques et activité de l'OPC à capital variable

A1a.Stratégie et profil de gestion

Le FCP met en oeuvre une gestion active. Il a pour objectif sur un horizon d'investissement de 5 ans, la recherche d'une performance de long terme, à travers une gestion discrétionnaire dans l'univers des entreprises cotées sur le marché du continent américain et majoritairement aux Etats-Unis. A cet objectif, est associée une démarche de nature extrafinancière, à travers une gestion ISR, intégrant des critères ESG (Environnement, Sociaux et de Gouvernance) de manière systématique et discriminante.

Le prospectus / règlement de l'OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

A1b.Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices

	30/06/2021	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023	31/12/2024
Actif net Global en EUR	**58 918 328,94**	**65 060 208,23**	**49 120 602,47**	**84 576 556,75**	**130 343 530,26**
Part MANSARTIS AMERIQUE ISR C en EUR					
Actif net	58 917 281,17	65 059 011,40	48 847 251,05	84 379 112,89	109 378 982,73
Nombre de titres	186 582	180 856	178 682	239 846	247 647
Valeur liquidative unitaire	315,77	359,72	273,37	351,80	441,67
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	16,74	7,76	-0,86	6,27	16,49
Capitalisation unitaire sur revenu	-3,80	-2,44	-3,79	-3,32	-5,01
Part MANSARTIS AMERIQUE ISR G en EUR					
Actif net	1 047,77	1 196,83	273 351,42	197 443,86	0,00
Nombre de titres	1	1	299	167	0,00
Valeur liquidative unitaire	1 047,77	1 196,83	914,21	1 182,29	0,00
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	1,06	25,86	-2,86	20,98	0,00
Capitalisation unitaire sur revenu	-0,47	-5,05	-7,44	-5,97	0,00
Part MANSARTIS AMERIQUE ISR I en EUR					
Actif net	0,00	0,00	0,00	0,00	20 964 547,53
Nombre de titres	0,00	0,00	0,00	0,00	19 625
Valeur liquidative unitaire	0,00	0,00	0,00	0,00	1 068,25
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00	0,00	0,00	18,04
Capitalisation unitaire sur revenu	0,00	0,00	0,00	0,00	-2,09

A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

1 Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.
NB : les états concernés sont (outre le bilan et le compte de résultat) : B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement ; D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets et D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes.
Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Ces changements portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers , les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

2 Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.
La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.
La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.
Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».
Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.
Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Les garanties reçues ou données sous forme d’espèces dans le cadre des opérations temporaires sur titres (prets/emprunts de titres, collatéraux cash, pension livrées) sont inscrites à l’actif dans la rubrique« Liquidités »

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatifs à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...
Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.
Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0010317487 - Part MANSARTIS AMERIQUE ISR C : Taux de frais maximum de 1,85% TTC hors OPC veille. Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de 2,00% TTC de l'actif net hors OPCVM/FIA géré par la SGP indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds.
FR001400QZ05 - Part MANSARTIS AMERIQUE ISR I : Taux de frais maximum de 1,00% TTC hors OPC veille. Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de 1,00% TTC de l'actif net hors OPCVM/FIA géré par la SGP indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le revenu :

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal de cinq mois suivant la clôture de l'exercice.

Lorsque l'OPC est agréé au titre du règlement (UE) n° 2017/1131 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017 sur les fonds monétaires, par dérogation aux dispositions du I, les sommes distribuables peuvent aussi intégrer les plus-values latentes.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Part MANSARTIS AMERIQUE ISR C	Capitalisation	Capitalisation
Part MANSARTIS AMERIQUE ISR I	Capitalisation	Capitalisation

B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR	31/12/2024
Capitaux propres début d'exercice	**84 576 556,75**
Flux de l'exercice :	
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	36 310 788,70
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-11 780 538,06
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	-1 218 819,81
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	4 016 274,39
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	18 439 447,97
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes	0,00
Autres éléments (*)	-179,68 (*)
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	**130 343 530,26**

(*) 31/12/2024 : Soulte liée à un regroupement de parts sur la VL du 24/10/2024 pour un montant de 4,36 euros + soulte de fusion de la part C1 vers les parts C sur la VL du 24/10/2024 pour un montant de 184,04 euros.

B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B3. Evolution du nombre de parts au cours de l'exercice

B3a.Nombre de parts souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En parts	En montant
Part MANSARTIS AMERIQUE ISR C		
Parts souscrites durant l'exercice	33 896	14 101 153,54
Parts rachetées durant l'exercice	-26 095	-10 758 059,32
Solde net des souscriptions/rachats	7 801	3 343 094,22
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	247 647	
Part MANSARTIS AMERIQUE ISR G		
Parts souscrites durant l'exercice	558	732 673,33
Parts rachetées durant l'exercice	-725	-1 022 478,74
Solde net des souscriptions/rachats	-167	-289 805,41
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	0,00	
Part MANSARTIS AMERIQUE ISR I		
Parts souscrites durant l'exercice	19 625	21 476 961,83
Parts rachetées durant l'exercice	0,00	0,00
Solde net des souscriptions/rachats	19 625	21 476 961,83
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	19 625	

B3b.Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
Part MANSARTIS AMERIQUE ISR C	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part MANSARTIS AMERIQUE ISR G	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part MANSARTIS AMERIQUE ISR I	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l'exercice

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B5. Flux sur les passifs de financement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B6. Ventilation de l'actif net par nature de parts

Libellé de la part Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées	Devise de la part	Actif net par part	Nombre de parts	Valeur liquidative
MANSARTIS AMERIQUE ISR C FR0010317487	Capitalisation	Capitalisation	EUR	109 378 982,73	247 647	441,67
MANSARTIS AMERIQUE ISR I FR001400QZ05	Capitalisation	Capitalisation	EUR	20 964 547,53	19 625	1 068,25

C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

C1a.Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 1	Pays 2	Pays 3	Pays 4	Pays 5
		ETATS-UNIS	IRLANDE			
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	127 369,80	122 595,97	4 773,83	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan						
Futures	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Options	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Swaps	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Total	**127 369,80**					

C1b.Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
	+/-	<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
Total	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

C1c.Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe	Taux variable ou révisable	Taux indexé	Autre ou sans contrepartie de taux
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	3 237,28	0,00	0,00	0,00	3 237,28
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Futures	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments financiers	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Total		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**3 237,28**

C1d.Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers EUR	[0 - 3 mois] (*)	]3 - 6 mois] (*)	]6 - 12 mois] (*)	]1 - 3 ans] (*)	]3 - 5 ans] (*)	]5 - 10 ans] (*)	>10 ans (*)
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif							
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	3 237,28	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan							
Futures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	**3 237,28**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

C1e.Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers EUR	Devise 1 USD +/-	Devise 2 +/-	Devise 3 +/-	Devise 4 +/-	Devise N +/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	127 369,80	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	33,92	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,92	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Devises à recevoir	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Devises à livrer	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Futures options swaps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	**127 404,64**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

C1f.Exposition directe aux marchés de crédit

Montants exprimés en milliers EUR	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	0,00	0,00	0,00
Solde net	**0,00**	**0,00**	**0,00**

C1g.Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts		
Instruments financiers à terme non compensés		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres reçus en garantie		
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces		
Dépôt de garantie espèces versé		
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives des titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		
Dettes		
Collatéral espèces		

C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

D1. Créances et dettes : ventilation par nature

	Nature de débit/crédit	31/12/2024
Créances		
	Coupons et dividendes en espèces	33 920,95
Total des créances		**33 920,95**
Dettes		
	Frais de gestion fixe	187 507,83
	Autres dettes	109 962,61
Total des dettes		**297 470,44**
Total des créances et des dettes		**-263 549,49**

D2. Frais de gestion, autres frais et charges

	31/12/2024
Part MANSARTIS AMERIQUE ISR C	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	1 815 945,41
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,85
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Part MANSARTIS AMERIQUE ISR G	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	8 980,01
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,34
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Part MANSARTIS AMERIQUE ISR I	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	5 831,37
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,69
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

D3. Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2024
Garanties reçues	0,00
- dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00
Garanties données	0,00
- dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	0,00
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	0,00
Autres engagements hors bilan	0,00
Total	**0,00**

D4. Autres informations

D4a.Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/12/2024
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

D4b.Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	31/12/2024
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			0,00
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			**0,00**

D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables

D5a.Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	**-1 283 767,17**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice	0,00
Revenus de l'exercice à affecter	**-1 283 767,17**
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	**-1 283 767,17**

Part MANSARTIS AMERIQUE ISR C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	**-1 242 660,23**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**-1 242 660,23**
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	**-1 242 660,23**
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00
Capitalisation	-1 242 660,23
Total	**-1 242 660,23**
*** Information relative aux acomptes versés**	
Montant unitaire	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00

Part MANSARTIS AMERIQUE ISR G

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	**0,00**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**0,00**
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	**0,00**
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00
Capitalisation	0,00
Total	**0,00**
*** Information relative aux acomptes versés**	
Montant unitaire	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00

Part MANSARTIS AMERIQUE ISR I

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	**-41 106,94**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**-41 106,94**
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	**-41 106,94**
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00
Capitalisation	-41 106,94
Total	**-41 106,94**
*** Information relative aux acomptes versés**	
Montant unitaire	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00

D5b.Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**4 439 148,83**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	**4 439 148,83**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**4 439 148,83**

Part MANSARTIS AMERIQUE ISR C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**4 084 976,36**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	**4 084 976,36**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**4 084 976,36**
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Capitalisation	4 084 976,36
Total	**4 084 976,36**
*** Information relative aux acomptes versés**	
Acomptes unitaires versés	0,00
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00

Part MANSARTIS AMERIQUE ISR G

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**0,00**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	**0,00**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**0,00**
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Capitalisation	0,00
Total	**0,00**
*** Information relative aux acomptes versés**	
Acomptes unitaires versés	0,00
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00

Part MANSARTIS AMERIQUE ISR I

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**354 172,47**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	**354 172,47**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**354 172,47**
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Capitalisation	354 172,47
Total	**354 172,47**
*** Information relative aux acomptes versés**	
Acomptes unitaires versés	0,00
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00

E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES			**127 369 800,17**	**97,72**
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			**127 369 800,17**	**97,72**
Conglomérats industriels			**1 870 439,21**	**1,44**
ROPER TECHNOLOGIES INC	USD	3 738	1 870 439,21	1,44
Crédit à la consommation			**1 473 918,28**	**1,13**
LITTELFUSE INC	USD	6 498	1 473 918,28	1,13
Distribution de produits alimentaires de première nécessité			**7 797 991,61**	**5,98**
COSTCO WHOLESALE CORP	USD	4 000	3 527 846,76	2,71
VISA INC-CLASS A SHARES	USD	14 037	4 270 144,85	3,27
Distribution spécialisée			**5 451 562,77**	**4,18**
HOME DEPOT INC	USD	4 769	1 785 632,22	1,37
TJX COMPANIES INC	USD	31 525	3 665 930,55	2,81
Divertissement			**3 068 872,50**	**2,35**
NETFLIX INC	USD	3 577	3 068 872,50	2,35
Equipements de communication			**2 053 737,78**	**1,58**
QUALCOMM INC	USD	13 889	2 053 737,78	1,58
Equipements électriques			**3 420 758,40**	**2,62**
AMETEK INC	USD	19 715	3 420 758,40	2,62
Equipements et fournitures médicaux			**7 099 492,15**	**5,45**
ABBOTT LABORATORIES INC	USD	23 250	2 531 338,43	1,94
EDWARDS LIFESCIENCES CORP	USD	19 316	1 376 420,71	1,06
INTUITIVE SURGICAL INC	USD	2 623	1 317 837,21	1,01
STRYKER CORP	USD	5 407	1 873 895,80	1,44
Equipements et produits de loisirs			**1 645 792,76**	**1,26**
POOL CORP	USD	5 015	1 645 792,76	1,26
FPI Industrielles			**2 007 679,37**	**1,54**
PROLOGIS INC	USD	19 733	2 007 679,37	1,54
Hôtels, restaurants et loisirs			**2 262 265,71**	**1,74**
AIRBNB INC-CLASS A	USD	17 885	2 262 265,71	1,74
Logiciels			**26 133 301,80**	**20,06**
ADOBE INC	USD	3 338	1 428 762,96	1,10
CROWDSTRIKE HOLDINGS INC - A	USD	5 246	1 727 761,44	1,33
MICROSOFT CORP	USD	20 746	8 417 017,04	6,46
SALESFORCE INC	USD	13 061	4 203 180,41	3,22
SERVICENOW INC	USD	3 577	3 650 061,83	2,80
SYNOPSYS INC	USD	6 915	3 230 594,28	2,48
TESLA INC	USD	8 942	3 475 923,84	2,67
Machines			**3 704 087,21**	**2,84**
DANAHER CORP	USD	16 764	3 704 087,21	2,84
Médias et services interactifs			**6 448 116,66**	**4,95**
ALPHABET INC-CL A	USD	35 388	6 448 116,66	4,95

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Ordinateurs et périphériques			**5 725 263,11**	**4,39**
APPLE INC	USD	23 752	5 725 263,11	4,39
Outils et services appliqués aux sciences biologiques			**1 865 553,16**	**1,43**
AGILENT TECHNOLOGIES INC	USD	14 427	1 865 553,16	1,43
Produits alimentaires			**2 488 690,42**	**1,91**
KEYSIGHT TECHNOLOGIES IN	USD	16 096	2 488 690,42	1,91
Produits chimiques			**3 551 837,45**	**2,72**
ECOLAB INC	USD	5 842	1 317 641,20	1,01
LINDE PLC	USD	5 544	2 234 196,25	1,71
Produits de soins personnels			**917 673,21**	**0,70**
ESTEE LAUDER COMPANIES-CL A	USD	12 715	917 673,21	0,70
Produits pharmaceutiques			**2 248 619,06**	**1,73**
ZOETIS INC	USD	14 338	2 248 619,06	1,73
Semi-conducteurs et équipements pour fabrication			**11 657 527,64**	**8,94**
APPLIED MATERIALS INC	USD	13 056	2 043 793,70	1,57
NVIDIA CORP	USD	64 385	8 322 515,79	6,38
TEXAS INSTRUMENTS INC	USD	7 154	1 291 218,15	0,99
Services aux entreprises			**7 032 756,55**	**5,40**
ACCENTURE PLC-CL A	USD	7 500	2 539 633,27	1,96
AVERY DENNISON CORP	USD	12 698	2 287 204,49	1,75
WASTE MANAGEMENT INC	USD	11 357	2 205 918,79	1,69
Services clientèle divers			**1 476 789,55**	**1,13**
STRATEGIC EDUCATION INC	USD	16 423	1 476 789,55	1,13
Services de télécommunication mobile			**1 769 338,53**	**1,36**
WALT DISNEY CO/THE	USD	16 508	1 769 338,53	1,36
Services financiers diversifiés			**1 317 314,90**	**1,01**
VERALTO CORP	USD	13 437	1 317 314,90	1,01
Services liés aux technologies de l'information			**1 906 193,81**	**1,46**
VEEVA SYSTEMS INC-CLASS A	USD	9 419	1 906 193,81	1,46
Sociétés commerciales et de distribution			**2 668 179,23**	**2,05**
UNITED RENTALS INC	USD	3 935	2 668 179,23	2,05
Soins et autres services médicaux			**2 313 526,38**	**1,77**
THE CIGNA GROUP	USD	8 704	2 313 526,38	1,77
Vente par correspondance			**5 992 520,96**	**4,60**
AMAZON.COM INC	USD	28 377	5 992 520,96	4,60
Total			**127 369 800,17**	**97,72**

(*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

E2. Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
Total	**0,00**	**0,00**		**0,00**		**0,00**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

E3. Inventaire des instruments financiers à terme

E3a.Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		**0,00**	**0,00**	**0,00**
2. Options				
Sous-total 2.		**0,00**	**0,00**	**0,00**
3. Swaps				
Sous-total 3.		**0,00**	**0,00**	**0,00**
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Total		**0,00**	**0,00**	**0,00**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3b.Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		**0,00**	**0,00**	**0,00**
2. Options				
Sous-total 2.		**0,00**	**0,00**	**0,00**
3. Swaps				
Sous-total 3.		**0,00**	**0,00**	**0,00**
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Total		**0,00**	**0,00**	**0,00**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3c.Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3d.Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3e.Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie de part

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

E5. Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	127 369 800,17
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	0,00
Total instruments financiers à terme - actions	0,00
Total instruments financiers à terme - taux	0,00
Total instruments financiers à terme - change	0,00
Total instruments financiers à terme - crédit	0,00
Total instruments financiers à terme - autres expositions	0,00
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	0,00
Autres actifs (+)	3 271 200,53
Autres passifs (-)	-297 470,44
Passifs de financement (-)	0,00
Total = actif net	**130 343 530,26**

Libellé de la part	Devise de la part	Nombre de parts	Valeur liquidative
Part MANSARTIS AMERIQUE ISR C	EUR	247 647	441,67
Part MANSARTIS AMERIQUE ISR I	EUR	19 625	1 068,25

MANSARTIS AMERIQUE ISR

COMPTES ANNUELS
29/12/2023

BILAN ACTIF AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
IMMOBILISATIONS NETTES	**0,00**	**0,00**
DÉPÔTS	**0,00**	**0,00**
INSTRUMENTS FINANCIERS	**80 597 820,93**	**45 673 695,92**
Actions et valeurs assimilées	**80 597 820,93**	**45 673 695,92**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	80 597 820,93	45 673 695,92
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	**0,00**	**0,00**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	**0,00**	**0,00**
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	**0,00**	**0,00**
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	0,00	0,00
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	**0,00**	**0,00**
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	**0,00**	**0,00**
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	**0,00**	**0,00**
CRÉANCES	**74 164,74**	**5 892,37**
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	74 164,74	5 892,37
COMPTES FINANCIERS	**4 057 972,71**	**3 522 260,91**
Liquidités	4 057 972,71	3 522 260,91
TOTAL DE L'ACTIF	**84 729 958,38**	**49 201 849,20**

BILAN PASSIF AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	83 868 030,07	49 956 734,60
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	1 507 528,28	-156 106,83
Résultat de l'exercice (a,b)	-799 001,60	-680 025,30
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	**84 576 556,75**	**49 120 602,47**
** Montant représentatif de l'actif net*		
INSTRUMENTS FINANCIERS	**0,00**	**0,00**
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
DETTES	**153 401,63**	**81 246,73**
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	153 401,63	81 246,73
COMPTES FINANCIERS	**0,00**	**0,00**
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	**84 729 958,38**	**49 201 849,20**

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00

COMPTE DE RÉSULTAT AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	89 823,31	17 202,06
Produits sur actions et valeurs assimilées	397 472,51	307 168,77
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (1)	**487 295,82**	**324 370,83**
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	367,01	3 432,38
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	**367,01**	**3 432,38**
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	**486 928,81**	**320 938,45**
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	1 121 417,35	994 837,73
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	**-634 488,54**	**-673 899,28**
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-164 513,06	-6 126,02
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	**-799 001,60**	**-680 025,30**

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :
- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.
La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.
La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.
Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».
Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.
Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.
Les garanties reçues ou données sous forme d'espèces dans le cadre des opérations temporaires sur titres (prets/emprunts de titres, collatéraux cash, pension livrées) sont inscrites à l'actif dans la rubrique« Liquidités »

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.
Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.
Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...
Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.
Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

FR0014002LD1 - MANSARTIS AMERIQUE ISR Part G : Taux de frais maximum de 1,35% TTC hors OPC veille. Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de 1,35% TTC de l'actif net hors OPCVM/FIA géré par la SGP indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds.

FR0010317487 - MANSARTIS AMERIQUE ISR Part C : Taux de frais maximum de 1,85% TTC hors OPC veille. Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de 2,00% TTC de l'actif net hors OPCVM/FIA géré par la SGP indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde de régularisation des revenus.
Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, dividendes, primes et lots, rémunération ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille de l'OPC majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	*Affectation du résultat net*	*Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées*
Parts MANSARTIS AMERIQUE ISR Part C	Capitalisation	Capitalisation
Parts MANSARTIS AMERIQUE ISR Part G	Capitalisation	Capitalisation

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	**49 120 602,47**	**65 060 208,23**
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	31 544 762,97	6 120 191,80
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-11 236 589,81	-6 433 408,98
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	1 840 204,12	969 375,03
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-715 414,10	-2 008 404,72
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Frais de transactions	-256 450,64	-107 802,84
Différences de change	-1 844 778,24	2 138 174,95
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	16 758 708,52	-15 943 831,72
Différence d'estimation exercice N	*27 791 128,39*	*11 032 419,87*
Différence d'estimation exercice N-1	*-11 032 419,87*	*-26 976 251,59*
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	0,00	0,00
Différence d'estimation exercice N	*0,00*	*0,00*
Différence d'estimation exercice N-1	*0,00*	*0,00*
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-634 488,54	-673 899,28
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	**84 576 556,75**	**49 120 602,47**

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	**0,00**	**0,00**
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	**0,00**	**0,00**
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	**0,00**	**0,00**
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	**0,00**	**0,00**
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	**0,00**	**0,00**

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 057 972,71	4,80
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	4 057 972,71	4,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2		Devise 3		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	80 597 820,93	95,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	74 164,74	0,09	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	843,48	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	29/12/2023
CRÉANCES		
	Coupons et dividendes en espèces	74 164,74
TOTAL DES CRÉANCES		**74 164,74**
DETTES		
	Frais de gestion fixe	118 582,68
	Autres dettes	34 818,95
TOTAL DES DETTES		**153 401,63**
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		**-79 236,89**

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part MANSARTIS AMERIQUE ISR Part C		
Parts souscrites durant l'exercice	96 629	31 432 682,61
Parts rachetées durant l'exercice	-35 465	-11 001 650,02
Solde net des souscriptions/rachats	61 164	20 431 032,59
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	239 846	
Part MANSARTIS AMERIQUE ISR Part G		
Parts souscrites durant l'exercice	102	112 080,36
Parts rachetées durant l'exercice	-234	-234 939,79
Solde net des souscriptions/rachats	-132	-122 859,43
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	167	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Part MANSARTIS AMERIQUE ISR Part C	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part MANSARTIS AMERIQUE ISR Part G	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	29/12/2023
Parts MANSARTIS AMERIQUE ISR Part C	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	1 119 374,09
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,85
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts MANSARTIS AMERIQUE ISR Part G	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	2 043,26
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,35
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	29/12/2023
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	29/12/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	29/12/2023
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			0,00
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			**0,00**

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	-799 001,60	-680 025,30
Acomptes versés sur résultat de l'exercice	0,00	0,00
Total	**-799 001,60**	**-680 025,30**

	29/12/2023	30/12/2022
Parts MANSARTIS AMERIQUE ISR Part C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-798 004,17	-677 798,91
Total	**-798 004,17**	**-677 798,91**

	29/12/2023	30/12/2022
Parts MANSARTIS AMERIQUE ISR Part G		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-997,43	-2 226,39
Total	**-997,43**	**-2 226,39**

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	1 507 528,28	-156 106,83
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	**1 507 528,28**	**-156 106,83**

	29/12/2023	30/12/2022
Parts MANSARTIS AMERIQUE ISR Part C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	1 504 023,33	-155 249,77
Total	**1 504 023,33**	**-155 249,77**

	29/12/2023	30/12/2022
Parts MANSARTIS AMERIQUE ISR Part G		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	3 504,95	-857,06
Total	**3 504,95**	**-857,06**

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	30/06/2020	30/06/2021	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023
Actif net Global en EUR	**35 783 037,73**	**58 918 328,94**	**65 060 208,23**	**49 120 602,47**	**84 576 556,75**
Parts MANSARTIS AMERIQUE ISR Part C en EUR					
Actif net	35 783 037,73	58 917 281,17	65 059 011,40	48 847 251,05	84 379 112,89
Nombre de titres	141 203	186 582	180 856	178 682	239 846
Valeur liquidative unitaire	253,41	315,77	359,72	273,37	351,80
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	11,88	16,74	7,76	-0,86	6,27
Capitalisation unitaire sur résultat	-2,92	-3,80	-2,44	-3,79	-3,32
Parts MANSARTIS AMERIQUE ISR Part G en EUR					
Actif net	0,00	1 047,77	1 196,83	273 351,42	197 443,86
Nombre de titres	0,00	1	1	299	167
Valeur liquidative unitaire	0,00	1 047,77	1 196,83	914,21	1 182,29
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,00	1,06	25,86	-2,86	20,98
Capitalisation unitaire sur résultat	0,00	-0,47	-5,05	-7,44	-5,97

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ETATS-UNIS				
ABBOTT LABORATORIES INC	USD	20 500	2 042 022,62	2,42
ADOBE INC	USD	3 493	1 885 903,89	2,23
AGILENT TECHNOLOGIES INC	USD	9 100	1 144 952,94	1,35
ALPHABET- A	USD	27 180	3 435 994,75	4,07
AMAZON.COM INC	USD	25 900	3 561 308,60	4,21
AMETEK INC	USD	16 535	2 467 381,13	2,92
APPLE INC	USD	20 721	3 610 329,53	4,27
APPLIED MATERIALS INC	USD	7 450	1 092 689,14	1,29
AVERY DENNISON	USD	8 650	1 582 519,46	1,87
COSTCO WHOLESALE CORP	USD	5 900	3 524 409,05	4,16
CROWDSTRIKE HOLDINGS INC - A	USD	6 840	1 580 442,35	1,87
DANAHER CORP	USD	14 060	2 943 565,97	3,48
ECOLAB INC	USD	8 801	1 579 799,41	1,86
EDWARDS LIFESCIENCES CORP	USD	16 200	1 117 873,30	1,33
ESTEE LAUDER COMPANIES INC -A-	USD	6 264	829 058,82	0,98
HOME DEPOT INC COM USD0.05	USD	4 000	1 254 479,64	1,48
INTUITIVE SURGICAL	USD	3 700	1 129 621,72	1,34
KEYSIGHT TECHNOLOGIES IN	USD	10 300	1 482 920,36	1,75
LITTELFUSE	USD	3 450	835 368,33	0,99
MARVELL TECHNOLOGY INC	USD	15 000	818 687,78	0,97
MICROSOFT CORP	USD	17 400	5 921 353,85	7,00
NETFLIX INC	USD	3 620	1 595 027,69	1,89
NIKE INC CLASS B COM NPV	USD	12 235	1 202 130,27	1,42
NVIDIA CORP	USD	6 600	2 957 875,11	3,50
PROLOGIS	USD	8 050	971 099,55	1,15
ROPER TECHNOLOGIES INC	USD	3 135	1 546 704,03	1,83
SALESFORCE INC	USD	8 654	2 060 826,75	2,44
SERVICENOW INC	USD	2 920	1 866 923,80	2,20
STRYKER CORP	USD	4 885	1 323 857,10	1,57
SYNOPSYS INC	USD	5 800	2 702 695,02	3,19
TEXAS INSTRUMENTS COM	USD	8 850	1 365 222,62	1,62
THE CIGNA GROUP	USD	6 650	1 802 119,91	2,13
THE WALT DISNEY	USD	12 045	984 201,86	1,16
TJX COMPANIES INC	USD	26 440	2 244 648,33	2,65
UNITED RENTALS INC	USD	4 550	2 361 141,18	2,79
VEEVA SYSTEMS INC-CLASS A	USD	7 900	1 376 387,33	1,63
VERALTO CORP-W/I	USD	4 070	302 984,80	0,36
VISA INC CLASS A	USD	11 773	2 773 846,65	3,28
WASTE MANAGEMENT INC	USD	10 025	1 624 866,52	1,92
ZOETIS INC	USD	5 225	933 265,38	1,10
TOTAL ETATS-UNIS			**75 836 506,54**	**89,67**
IRLANDE				
ACCENTURE PLC - CL A	USD	6 690	2 124 513,94	2,51
TOTAL IRLANDE			**2 124 513,94**	**2,51**

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
JERSEY				
APTIV PLC	USD	8 900	722 631,67	0,86
TOTAL JERSEY			**722 631,67**	**0,86**
ROYAUME-UNI				
LINDE PLC	USD	5 150	1 914 168,78	2,26
TOTAL ROYAUME-UNI			**1 914 168,78**	**2,26**
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			**80 597 820,93**	**95,30**
TOTAL Actions et valeurs assimilées			**80 597 820,93**	**95,30**
Créances			**74 164,74**	**0,08**
Dettes			**-153 401,63**	**-0,18**
Comptes financiers			**4 057 972,71**	**4,80**
Actif net			**84 576 556,75**	**100,00**

Parts MANSARTIS AMERIQUE ISR Part C	**EUR**	**239 846**	**351,80**
Parts MANSARTIS AMERIQUE ISR Part G	**EUR**	**167**	**1 182,29**